

Comment expliquer Hébreux 6:4-8 ?

Ce passage est souvent utilisé pour argumenter contre la doctrine de la sécurité éternelle. On prétend que ceux qui « tombent » (6:6) de la foi chrétienne seront maudits par le feu éternel de l'enfer (6:7-8). D'autre part, certains qui croient en la sécurité éternelle soutiennent que ce passage ne décrit pas de vrais chrétiens ou que le danger n'est qu'hypothétique. Lorsque nous examinons les détails du passage dans son contexte, nous trouvons une meilleure interprétation. Les tenants de la sécurité éternelle devraient savoir comment expliquer ces versets aux autres.

L'état des lecteurs

Il est très clair que l'épître aux Hébreux s'adresse à des Juifs qui ont cru en Christ. Rien n'indique que l'auteur change de sujet à un moment ou à un autre de son épître pour s'adresser à des non-croyants ou à des gens qui professent la foi mais ne la possèdent pas (voir GraceNotes n° 15, « Interpréter l'Épître aux Hébreux, en commençant par les lecteurs »).

Plus important encore, le contexte immédiat s'adresse manifestement aux chrétiens : Ils devraient être des enseignants (5:12) ; ils *sont* des bébés dans leur statut spirituel (5:13) ; ils devraient passer de leurs croyances fondamentales à la maturité (*Segond* « ce qui est parfait » ou *Semeur* « stade adulte », du mot grec *teleiotes* ; 6:1-2) ; ils sont qualifiés par une liste de descriptions chrétiennes évidentes (6:4-5). Le but de cet avertissement négatif est d'encourager les lecteurs à aller de l'avant dans leur profession du Christ au lieu de s'en détourner (6:11-12).

Le contexte si important

Le contexte immédiat est clairement encadré par la crainte que les lecteurs ne soient « lents à comprendre » (5:11) et pourraient « relâcher » (6:12). L'auteur leur rappelle qu'ils auraient déjà dû pouvoir enseigner (5:12). Cela corrobore les exhortations récurrentes de l'épître aux Hébreux à aller de l'avant dans la foi et la croissance chrétiennes (3:6; 4:14; 10:23; 12:1), car ces croyants juifs étaient tentés de revenir au système sacrificiel de la loi mosaïque afin d'éviter la persécution (cf. 2:1-4; 3:12; 10:19-39; 12:1-4). Le contexte historique est probablement la persécution des chrétiens sous l'empereur romain Néron. Et le deuxième encadrement de ce passage est 6:11-12, qui est également une exhortation à croître et à persévérer dans la foi.

Le sens du mot « tomber » (6:6)

Certains interprètent ce terme comme une apostasie des croyances chrétiennes ou un reniement total de la foi chrétienne. On trouve un mot et une pensée similaires en 4:11, qui se réfère à l'exemple du péché de rébellion contre le Seigneur qui s'est produit à Kadès-Barnéa (cf. 3:12; Nombres 14). L'argumentation et le contexte de l'épître aux Hébreux suggèrent qu'il s'agit d'une déchéance par rapport à leur profession au Christ (3:6,14; 10:23-25,35-39), ce qui serait le cas s'ils revenaient au système mosaïque des sacrifices d'animaux. Dans la grammaire de la langue originale, la chute n'est pas considérée comme hypothétique. D'autres Écritures montrent que les croyants peuvent endurcir leur cœur au point d'abandonner leur foi (Luc 8:13; 1 Tim 1:19; 2 Tim 2:18).

Number 39

Les conséquences de « tomber »

La première conséquence de « tomber » est l'impossibilité de renouveler ces croyants à la repentance. Ceux qui disent que ce passage enseigne que les chrétiens peuvent perdre la vie éternelle doivent admettre qu'il enseigne aussi qu'il leur est impossible de se repentir pour être sauvés à nouveau. Ils n'auraient pas de seconde chance d'être sauvés.

Une meilleure interprétation est que les croyants qui se sont déjà repentis (ont changé d'avis) au sujet des « œuvres mortes » du système mosaïque (6:1; cf. 9:14) ne peuvent pas le faire à nouveau parce qu'ils en savaient mieux que cela. Dans le passé, ils avaient rejeté les sacrifices juifs et accepté le sacrifice éternel de Jésus-Christ. Revenir en arrière et s'identifier au judaïsme, c'est nier publiquement les bienfaits du sacrifice du Christ et même manifester un accord implicite sur le fait que le Christ méritait de mourir, d'où la déclaration de 6:6 : « puisqu'ils crucifient de nouveau pour eux-mêmes le Fils de Dieu et le déshonorent publiquement ». Avec une telle attitude, il est impossible de les ramener à la repentance. Ces lecteurs croyants pourraient prendre la décision cruciale de ne pas aller de l'avant, mais de nier la provision du sacrifice du Christ et de renoncer ainsi aux avantages de professer et de croître en Christ. S'ils le font, ils ne peuvent pas prétendre à l'ignorance et recommencer à zéro. Une fois encore, cela fait allusion à l'incident crucial de Kadès-Barnéa mentionné en 3:7-19, au cours duquel les Israélites qui ont décidé de faire demi-tour n'ont pas été autorisés à entrer dans la terre promise, bien qu'ils aient essayé (cf. Nombres 14). Plus tard, l'auteur prend l'exemple d'Ésaü, qui n'a pas pu avoir une autre chance bien qu'il l'ait « cherché avec larmes » (12:15-17).

La deuxième conséquence de tomber est un jugement négatif décrit en 6:7-8. Si Dieu coupe la possibilité de continuer (6:3), le croyant subira de graves conséquences. Un croyant qui revient sur ses pas serait comme une terre brûlée. L'image du feu conduit inutilement certains à interpréter cela comme l'enfer, mais c'est une mauvaise conclusion, car le feu est souvent utilisé comme jugement de Dieu sur son peuple (voir GraceNotes n° 34, « Les Hébreux en feu »). Le croyant est comparé à la terre qui peut soit porter des fruits utiles, soit des épines inutiles ; si ce sont des épines inutiles, la terre est « jugée sans valeur » (*adokimos*, « qui ne résiste pas à l'épreuve »). Selon la pratique agricole courante, la terre qui porte des épines inutiles est mise au feu pour brûler les épines afin que la terre puisse devenir productive à l'avenir. Il est important de noter que dans le grec original de ce texte, il n'y a qu'une seule terre, et non deux, et ce n'est pas elle (le croyant) qui est brûlée, mais les épines (ce que le croyant produit). Ce jugement de Dieu serait temporel puisqu'il a pour but la productivité de la vie du croyant jugé (cf. Jean 15.6).

Conclusion

Ce passage n'enseigne pas que l'on peut perdre le salut éternel. Il ne s'adresse pas aux non-croyants et ne présente pas une situation hypothétique. Il s'adresse aux chrétiens hébreux qui risquent de faire un choix terrible en abandonnant leur progrès dans la foi pour revenir aux rituels juifs. Ils perdraient à jamais le progrès qu'ils auraient fait autrement et subiraient le jugement temporel de Dieu. C'est une bonne exhortation et un bon avertissement pour les chrétiens d'aujourd'hui. Dieu veut que nous avançons fidèlement dans notre foi chrétienne. Bien que notre salut éternel soit assuré, il y a de graves conséquences si nous nous détournons intentionnellement de lui et n'allons pas jusqu'à la maturité. Non seulement nous perdrons les progrès que nous aurions pu faire, mais nous serons confrontés au châtement ardent de Dieu, destiné à nous rendre plus utiles à l'avenir.